



Chartres, le 17 novembre 2025

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

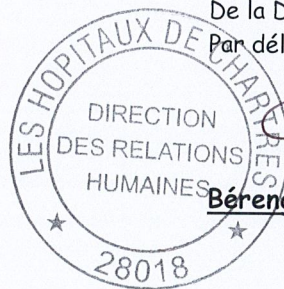
Vu la décision d'ouverture du concours externe sur titres de Technicien Hospitalier - Spécialité « **Imprimerie, reprographie** » en date du 25 Août 2025,

ARRÊTE

Article 1 : : Le candidat dont le nom suit, est admis à concourir :

Monsieur Jean-Marie BOURDASSOL

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par délégation la Responsable du Développement Social



Bérendère TALMANT